

## Procès-verbal du Conseil de Faculté du 16 mai 2025

**Membres présents** : M. Olivier PLUEN (doyen) – Mme Sophie PETITRENAUD – M. Franck MONNIER - Mme Victoire LASBORDES DE VIRVILLE - M. Paul BRÉANT – M. Patrick JACOB - Mme Marion LEVRAUD - M. Pascal FOURNIER (membre extérieur) – M. Bernard EVEN (membre extérieur) - Mélissa CHAREF-TANI (étudiante) –M. Antoine THOMAS (étudiant) - M. Michael MALLIÉ (étudiant)

**Membres avec procuration** :

M. Jean-François BEYNEL (membre extérieur) donne procuration à M. Olivier PLUEN  
Mme Lise CORNILLEAU donne procuration à M. Olivier PLUEN  
M. Hakim HADJ-Aïssa donne procuration à M. Franck MONNIER  
M. Raphaël MAYET (membre extérieur) donne procuration à M. Pascal FOURNIER  
Mme Nathalie MASSIAS (membre extérieur) donne procuration à M. Bernard EVEN  
Mme Muriel CHAGNY donne procuration à Mme Sophie PETITRENAUD  
Mme Jade RODRIGUES donne procuration à M. Antoine THOMAS  
M. Foucauld-Marie PAIN donne procuration à M. Antoine THOMAS  
M. Patrick HASSENTEUFEL donne procuration à M. Patrick JACOB  
Mme Ophélie FRANCCART donne procuration à Mme Marion LEVRAUD  
Mme Wafa NABIL donne procuration à Mme Marion LEVRAUD

**Membres excusés** : Mme Lise CORNILLEAU – M. Hakim HADJ-AÏSSA – Mme Muriel CHAGNY – M. Raphaël MAYET (membre extérieur) – Mme Mélanie CLEMENT-FONTAINE – M. Christophe HUE – M. Patrick HASSENTEUFEL – M. Jean-François BEYNEL (membre extérieur) – M. Raphaël MAYET (membre extérieur) – Mme Ophélie FRANCCART –Mme Wafa NABIL – M. Foucauld-Marie PAIN –M. Aymeric VEZINAT – Mme Jade RODRIGUES

**Membres invités** : Mme Pascale BERTONI – Mme Béatrice LAUMOND – Mme Véronique MOREAU - M. Jean-Luc PENOT - Mme Alexandre SERINET – Mme Julie TRAUILLÉ – M. Laurent GODON – Mme Sandrine HÉNAUT– Mme Camille DUPUY – Mme Elodie GARRY

**Membres invités excusés** : Mme Pascale BERTONI – Mme Claire BOUGLÉ-LE ROUX – Mme Sandrine CLAVEL – M. Jacques de MAILLARD – M. Raphaël MATTA- DUVIGNAU – M. Laurent WILLEMEZ - Mme Nathalie WOLFF

M. le Doyen PLUEN ouvre la séance à 10h00.

Il procède aux salutations d'usage et renouvelle ses remerciements aux membres du Conseil de Faculté pour avoir pris le temps de se rendre disponibles, malgré l'emploi du temps chargé des uns et des autres. Il remercie notamment M. le Premier Vice-président EVEN et Me FOURNIER.

Avant de dérouler l'ordre du jour, M. Le Doyen fait un point sur les différentes procurations et indique que les membres du nouveau Conseil de Faculté, dont le mandat débutera le 1<sup>er</sup> juin 2025, ont été invités à participer, par courtoisie.

### **1- Approbation du procès-verbal du Conseil de Faculté du 20 mars 2025**

M. le Doyen ayant demandé s'il y avait des demandes de modification, aucune remarque n'a été formulée.

*Vote : à l'unanimité*

### **VOLET INSITUATIONNEL**

### **2- Information sur les élections des 13 au 15 mai 2025 pour le renouvellement des collèges enseignants-chercheurs et BIATSS et la nouvelle composition du Conseil de Faculté au 1<sup>er</sup> juin 2025**

M. le Doyen annonce les résultats des élections, dont la publication est prévue au début de la semaine suivante. Il se réjouit à cet égard du taux de participation, supérieur à 60% pour les collèges enseignants-chercheurs et à 70% pour le collège BIATSS.

Pour les collèges enseignants-chercheurs, les deux listes « Constructifs ensemble ! », qui se présentaient au titre des collèges A et B, ont vu leurs membres élus à l'unanimité des suffrages exprimés, un seul vote blanc ayant été recensé.

Pour le collège BIATSS, les trois membres de la liste « Ensemble pour l'avenir de DSP ! » ont été élus, ainsi que le premier des trois membres de la liste « Dynamique, Transparence et Collaboration ». Seuls quatre candidats ayant été élus, un nouveau scrutin se tiendra fin juin pour élire le cinquième membre.

Les trois collèges renouvelés, dont le mandat débutera le 1<sup>er</sup> juin, se trouvent ainsi composés :

<b>COLLÈGE A</b>	<b>COLLÈGE B</b>	<b>COLLÈGE BIATSS</b>
Julie Traullé	Alexandra Serinet	Leslie Boa
Patrick Jacob	Olivier Pluen	Karim Belkhamza
Sophie Petitrenaud	Lise Cornilleau	Marion Levraud
Laurent Godon	Thibault Barbieux	Elodie Garry
Camille Dupuy	Victoire Lasbordes de Virville	

Le Doyen remercie la mandature sortante et le vice-doyen honoraire et désormais vice-président du Conseil d'administration de l'université, M. MONNIER, pour tout le travail accompli depuis 2021.

M. MONNIER prend la parole pour remercier l'ensemble des collègues, personnels administratifs et étudiants.

### **3- Information et vote sur l'évolution de la composition de l'équipe décanale (vice-doyens et chargés de mission)**

Le Doyen présente la nouvelle structure et la nouvelle composition de l'équipe décanale, en soulignant que les intitulés des portefeuilles sont inspirés de ce qui existe au sein de l'Université Paris-Saclay ou d'autres facultés de Droit et de Science politique, dans un souci de cohérence et d'efficacité.

<p style="text-align: center;"><b>VICE-DOYENS</b></p> <p style="text-align: center;">Vice-doyen Affaires académiques &amp; Relations Paris-Saclay (Julie Traullé) Vice-doyen Masters (Alexandra Serinet) Vice-doyen Recherche (Mélanie Clément-Fontaine) Vice-doyen Relations internationales et européennes (Patrick Jacob) Vice-doyen Culture, Société &amp; Vie étudiante (Nathalie Wolff)</p> <p style="text-align: center;"><b>CHARGÉS DE MISSION</b></p> <p style="text-align: center;">Chargé de mission Partenariats et valorisation (Muriel Chagny) Chargé de mission Coordination et mobilité Science politique (Bénédicte Laumond) Chargé de mission Ressources humaines (Raphaël Matta-Duvignau) Chargé de mission Communication (Thibault Barbieux) Chargé de mission Formation continue &amp; Francophonie (Jean-Luc Penot)</p>
---

Il remercie Mme CLÉMENT-FONTAINE d'avoir accepté d'assurer l'intérim des fonctions de vice-doyen à la Recherche jusqu'à la fin de l'année universitaire, avant une période de gel de ce portefeuille destiné à repenser son contenu, et à M. JACOB d'avoir accepté de faire de même pour les fonctions de vice-doyen aux Relations internationales, jusqu'à l'élection d'un nouveau vice-doyen Relations internationales et européennes lors du prochain conseil de Faculté.

Il remercie également Mme PETITRENAUD, chargé de mission École universitaire premier cycle, et Mme LASBORDES DE VIRVILLE, chargé de mission Partenariats, pour leur engagement dans leurs fonctions.

En réponse à une question de M. BRÉANT concernant les contours des fonctions de chargé de mission Ressources humaines, le Doyen confirme qu'elles n'ont pas vocation à empiéter sur les missions de la DRH de l'Université en la matière et que toute action de M. MATTA-DUVIGNAU relative aux agents BIATSS fera l'objet d'une concertation préalable avec la nouvelle responsable administrative et les responsables de service.

*Vote : à l'unanimité*

### **VOLET PEDAGOGIQUE**

#### **4- Vote sur le calendrier étudiant licence et master 1 - année universitaire 2025-2026**

Le Doyen donne la parole à Mme TRAULLÉ, nouvellement élue vice-doyen Affaires académiques & Relations Paris-Saclay, afin qu'elle présente ce point.

Après avoir rappelé que le projet de calendrier a été préparé en lien avec le Service Scolarité, puis examiné en assemblée générale, elle en souligne les caractéristiques principales : les dernières délibérations ne doivent pas aller au-delà de début juillet ; la seconde session a été raccourcie pour ne pas excéder deux semaines ; une semaine de révision a été prévue pour chacun des semestres.

M. JACOB s'interrogeant sur les modalités de tenue des délibérations, le Doyen indique que la DAJI considère que le présentiel doit s'appliquer, même si aucun fondement précis n'est avancé sur le sujet.

Sollicité pour apporter son regard, le Premier Vice-président EVEN estime également que le présentiel paraît être le principe et que le recours au distanciel est susceptible d'entraîner un risque contentieux.

Mme CHAREF-TANI remercie le Décanat et l'administration de la prise en compte des demandes des étudiants pour ce nouveau calendrier universitaire 2025-2026.

M. le Doyen ayant demandé s'il y avait des demandes de modification, aucune remarque n'a été formulée.

*Vote : à l'unanimité*

Au moment d'arriver au point 5 de l'ordre du jour, sur les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MC2C), M. Le Doyen propose qu'elles fassent l'objet d'un examen en bloc, ce qui est accepté par le Conseil de Faculté.

- 5- Vote sur les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (ci-après MC2C) de la licence 1 Droit parcours Droit – année universitaire 2025- 2026**
- 6. Vote sur les MC2C2 de la licence 1 Droit parcours Droit remédiation – année universitaire 2025-2026**
- 7. Vote sur les MC2C de la licence 1 Droit Accès santé – année universitaire 2025-2026**
- 8. Vote sur les MC2C de la licence 1 Droit parcours Droit international – année universitaire 2025-2026**
- 9. Vote sur les MC2C de la licence 1 Double licence Droit-LLCER (Anglais) – année universitaire 2025-2026**
- 10. Vote sur les MC2C de la licence 1 Science politique – année universitaire 2025-2026**
- 11. Vote sur les MC2C de la licence 1 Science politique Accès santé – année universitaire 2025-2026**
- 12. Vote sur les MC2C de la licence 2 Droit parcours Droit – année universitaire 2025- 2026**
- 13. Vote sur les MC2C de la licence 2 Droit Accès santé – année universitaire 2025-2026**
- 14. Vote sur les MC2C de la licence 2 Droit parcours Droit international – année universitaire 2025-2026**
- 15. Vote sur les MC2C de la licence 2 Double licence Droit-LLCER (Anglais) – année universitaire 2025-2026**
- 16. Vote sur les MC2C de la licence 2 Science politique – année universitaire 2025-2026**
- 17. Vote sur les MC2C de la licence 2 Science politique Accès santé – année universitaire 2025-2026**
- 18. Vote sur les MC2C de la licence 3 Droit parcours Droit privé – année universitaire 2025-2026**
- 19. Vote sur les MC2C de la licence 3 Droit parcours Droit public –**

**année universitaire 2025-2026**

**20. Vote sur les MC2C de la licence 3 Droit parcours Droit privé Accès santé - année universitaire 2025-2026**

**21. Vote sur les MC2C de la licence 3 Droit parcours Droit public Accès santé - année universitaire 2025-2026**

**22. Vote sur les MC2C de la licence 3 Droit parcours Droit international - année universitaire 2025-2026**

**23. Vote sur les MC2C de la licence 3 Double licence Droit-LLCER (Anglais) - année universitaire 2025-2026**

**24. Vote sur les MC2C de la licence 3 Science politique - année universitaire 2025-2026**

**25. Vote sur les MC2C de la licence 3 Science politique Accès santé - année universitaire 2025-2026**

M. le Doyen donne la parole à Mme TRAULLÉ pour présenter l'ensemble des MC2C.

Dans le cadre de son exposé, Mme TRAULLÉ attire l'attention des membres du Conseil de Faculté sur deux points : le contrôle continu intégral pour les matières qui le prévoyaient ne sera pas reconduit ; les PPEI (projets personnels étudiant d'études et d'insertion) effectués sous forme de stage feront désormais l'objet d'une validation d'acquis.

Concernant les PPEI pour les étudiants en Science politique, Mme CHAREF-TANI signale que ceux-ci sont demandeurs d'un accompagnement plus poussé de la part des enseignants-chercheurs les encadrant.

Mme Julie TRAULLÉ explique qu'une conférence de méthodologie a été faite par Mme CLÉMENT-FONTAINE et qu'un support écrit a été partagé. Au-delà, il appartient aux étudiants de se rapprocher de leurs enseignants.

En réponse à une question de M. JACOB sur la situation des étudiants ERASMUS, qui ne peuvent pas effectuer leur stage, Mme Julie TRAULLÉ indique que la mobilité pourra faire l'objet d'un rapport PPEI, soumis par extension à la validation d'acquis.

M. le Doyen ayant demandé s'il y avait des demandes de modification, aucune remarque n'a été formulée.

*Vote : à l'unanimité de l'ensemble des MC2C*

**26- Vote des maquettes du M1 et M2 Droit pour des projets de modification et une répartition sur deux années - année universitaire 2025-2026**

M. le Doyen rappelle que ce sujet est lié au projet de double diplôme Droit – Science Po présenté par Mme LE FUR et Mme Clara BERNARD-XÉMARD lors du dernier Conseil de Faculté, en vue de l'accréditation 2026-2031. Dans l'attente de cette échéance, des modifications au sein des masters de la mention Droit s'imposent. Notamment, par manque de candidats au concours de l'administration générale, ce parcours du M2 Carrières administratives sera fermé dès la rentrée 2025-2026.

M. le Doyen ayant demandé s'il y avait des demandes de modification, aucune remarque n'a été formulée.

*Vote : à l'unanimité*

M. le Doyen donne la parole à M. MONNIER et à M. PENOT pour présenter les trois points suivants.

**27- Vote sur les diplômes d'accès aux études universitaires DAEU A**

M. PENOT et M. MONNIER rappellent l'objet du DAEU A, avant de souligner l'intérêt de le décliner en Côte d'Ivoire, dans une démarche, soutenue par l'Université, d'ouverture à l'espace francophone.

**28- Vote sur la formation courte de la Mutuelle générale des cheminots (MGC)**

M. PENOT et M. MONNIER rappellent, comme l'avait fait le premier lors du précédent Conseil de Faculté, que ce type de formation courte constitue une déclinaison de la formation proposée dans le cadre du M2 Gouvernance mutualiste et de l'économie sociale, et qu'il s'agit d'une source de financement non négligeable pour la Faculté. Puis, ils précisent qu'il s'agit ici de former des membres de la Mutuelle générale des cheminots (MGC).

**29- Vote de l'avenant à la convention de partenariat avec l'École nationale supérieure de la sécurité sociale (EN3S) concernant le Master 2 Manager stratégique des organismes de sécurité sociale pour la rentrée 2025-2026**

M. PENOT précise que l'avenant à la convention de partenariat avec l'EN3S a pour objet de garantir le fonctionnement du diplôme jusqu'à la fin 2026. Il s'agit d'un avenant simple, validé par les services de l'université.

M. le Doyen remercie M. MONNIER de continuer à s'impliquer pleinement au sein de la Faculté, malgré son emploi du temps extrêmement chargé.

M. le Doyen ayant demandé s'il y avait des demandes de modification, aucune remarque n'a été formulée.

*Vote : Ces trois points sont votés à l'unanimité*

**QUESTIONS DIVERSES**

**30- Information sur les nouvelles arrivées au sein de l'équipe administrative**

Mme TRAULLÉ informe que l'équipe administrative est désormais complète, avec les recrutements de Mme GUICHARD comme responsable administrative, de Mme STOQUERT, comme gestionnaire scolarité, et de Mme SMITH, comme gestionnaire du laboratoire VIP affectée pour partie à la Faculté. Elle précise également que Mme VENEAU étant en congé maternité, l'intérim des fonctions de responsable de la Scolarité est assuré par Mme HÉNAUT.

### **31- Vote pour l'attribution, en hommage au Pr Laurent BOUVET, de son nom à une salle de la Faculté**

Prenant la parole au nom de Mme WOLFF, M. le Doyen propose qu'une salle de la Faculté se voit attribuer le nom du Pr Laurent Bouvet, collègue très apprécié et malheureusement décédé en 2021.

M. le Doyen ayant demandé s'il y avait des remarques, aucune n'a été formulée.

*Vote : à l'unanimité*

### **32- Choix de l'invité pour la rentrée solennelle 2025-2026**

Le Doyen rappelle que la rentrée solennelle n'a pas pu se tenir cette année, en raison de la période électorale et en l'absence d'assistant du doyen.

Pour l'année 2025-2026, deux dates sont envisagées pour cet événement, à savoir le 23 octobre 2025 ou le 6 novembre 2025.

Puis il indique que sont suggérés, pour assurer le rôle important de parrain de cette manifestation, le magistrat judiciaire Marc TRÉVIDIC et l'avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation Thomas LYON-CAEN.

### **33- Point sur la nuit du Droit 2025**

Le Doyen rappelle que cet événement a été créé par le Conseil constitutionnel à l'initiative du Président Fabius et qu'il aura lieu le 2 octobre 2025, à la Cour d'appel de Versailles, en lien avec les autres juridictions et le Barreau de Versailles.

Il donne ensuite la parole à M. EVEN pour présenter l'évènement. Le thème cette année portera sur les conduites à risque, la radicalisation, et comprendra deux volets : Une pièce de théâtre et une table ronde.

Le Doyen met à contribution le présent point pour évoquer la proposition de partenariat faite par le tribunal judiciaire de Versailles, en vue de la mise en place d'un comité des usagers. Cette proposition reçoit un accueil positif.

**L'ordre du jour étant épuisé**, le Doyen annonce la date du prochain Conseil de faculté, qui aura lieu le jeudi 26 juin 2025.

Le doyen élu lève la séance à 12h.